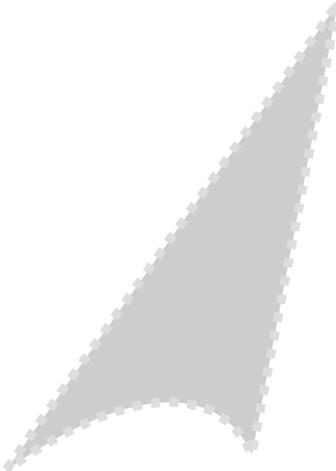


PRÉSERVILLE



Eglise de Préserville au début du xxème siècle

Bulletin Municipal 2006



LE MOT DU MAIRE

L'année dernière, nous réalisons notre premier bulletin municipal : document de communication, à mon sens indispensable. Un grand nombre parmi vous ont fortement apprécié cette démarche et nous l'ont fait savoir ce qui a conforté notre idée de poursuivre dans cette voie.

Est-il besoin de rappeler que certains projets évoqués l'année dernière ont été concrétisés par l'ouverture de gros chantiers dont vous avez pu suivre l'avancement. Le village se transforme, se construit, une nouvelle population arrive, s'installe peu à peu. Des contacts sont créés, des liens se tissent entre les nouveaux arrivants et la population déjà installée. En d'autres termes, un « lien social » s'installe doucement dans une harmonie certaine.

D'autres projets, certes plus modestes, mais néanmoins nécessaires verront le jour dans les mois et les années à venir, mais la fin de l'année 2006 ainsi que l'année 2007 seront consacrées essentiellement à la finalisation des travaux en cours.

Les nombreux investissements réalisés s'intègrent parfaitement dans un équilibre financier ainsi que dans une harmonisation de l'espace, objectif prioritaire du conseil municipal.

Le Maire, Patrick de PÉRIGNON

NOS RÉALISATIONS

✓ LOTISSEMENT COMMUNAL

Les travaux du lotissement sont pour la plupart déjà réalisés, seuls les « enrobés », l'éclairage public et les finitions ont volontairement été reportés au printemps 2007 ce qui devrait éviter les dégradations inhérentes aux nombreux chantiers des constructions privées.

Tous les lots mis à la vente ont été vendus, profitant d'une très bonne conjoncture du marché immobilier. Nous avons fait le choix de garder deux terrains et nous avons pris la décision d'acheter deux parcelles voisines permettant ainsi de créer des réserves foncières indispensables à la commune.

✓ ÉCOLE

Fruit d'une très bonne collaboration entre les communes d'AURIN et de PRÉSERVILLE, l'école du SIVU PREAU est terminée. Deux classes élémentaires, une maternelle, une salle informatique et un service de restauration plus tous les locaux annexes seront utilisables à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Je vous invite toutes et tous à l'inauguration officielle qui aura lieu le 1^{er} décembre à 16h30 avec la présence de Monsieur IZARD, président du conseil général.

✓ PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

La loi SRU de 2002 donne la possibilité aux communes de permettre le changement d'affectation d'anciens bâtiments agricoles ayant un caractère architectural et patrimonial.

Après étude et analyse des constructions anciennes et partant d'une liste de 26, seul 7 bâtiments ont répondu aux critères de sélections établis par le CAUE, la Chambre d'Agriculture et la DDE.

Nous avons choisi de modifier le POS en ce sens, permettant ainsi la potentialité de 7 logements répondant à ces critères précis.

✓ RÉFECTION DES PEINTURES DE L'ÉGLISE

Deux dégâts des eaux liés aux intempéries avaient endommagé les peintures et les plâtres de la voûte de l'église ainsi que du mur derrière la tribune. La restauration confiée à l'entreprise Garrigues, spécialisée en rénovation des monuments historiques a permis de retrouver l'éclat initial.

Ceci est une première étape dans la restauration de notre église.

✓ PARKING

Suite à l'achat d'un terrain au centre du village, nous avons finalisé un parking d'une quinzaine de places utilisé d'une part par les riverains et d'autre part pouvant servir lors des manifestations occupant la salle des fêtes.

✓ SALLE DES FÊTES

Après rénovation de la salle des fêtes nous nous sommes très vite aperçus que l'acoustique ne permettait pas une utilisation satisfaisante de ce local. Après de nombreuses hésitations une solution technique performante a été trouvée à la grande satisfaction des membres du comité des fêtes.

✓ ACHAT DE LA MAISON « LA FORGE »

La commune a utilisé son droit de préemption urbain lors de la vente de la maison « la forge » située au centre du village. Cet achat présente plusieurs intérêts pour la commune :

- ◆ conserver un bâtiment d'une valeur architecturale et historique certaine
- ◆ augmenter le parc locatif de la commune par la location du premier étage
- ◆ avoir des locaux supplémentaires par l'utilisation du rez-de-chaussée en rangement et garage

✓ FISCALITÉ

BUDGET de FONCTIONNEMENT 2006

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	20%	Fiscalité directe	24%
Charges de personnel	28%	Taxes diverses	5%
Autres charges	46%	Dotations de l'état	16%
Frais financiers	6%	Produits divers	3%
		Excédents budgets annexes (lotissement communal)	48%
		Atténuation de charges	4%

ÉVOLUTION des TAXES (en %)

ANNÉE	2005	2006
Taxe d'habitation	10.63	10,95
Foncier bâti	8.32	8.57
Foncier non bâti	78.40	78,40
Taxe professionnelle	12.96	12.96

NOS PROJETS

Voici quelques projets envisagés par le Conseil Municipal :

- ✓ Aménagement d'un nouveau tennis
- ✓ Mise en place du contrôle de l'assainissement collectif et non collectif
- ✓ Réorganisation des locaux de la mairie suite au déménagement de l'école
- ✓ Réflexion sur la mise à disposition d'un local pour les jeunes
- ✓ Réfection des toitures du presbytère et des garages
- ✓ Réfection du parking du tennis
- ✓ Création d'un espace de jeux pour les enfants(ancienne cour) utilisable par la maternelle et par l'ensemble de la population en dehors des heures scolaires
- ✓ Réflexion sur le projet « nouvelle salle »
- ✓ « Effacement » dans l'agglomération des différents réseaux (EDF PTT)
- ✓ Mise à disposition de composteurs



SOUVENIRS D'UN PRÉSERVILLOIS : MICHEL LUX

Michel Lux est né le 22 juillet 1918, à la fin de la Première Guerre Mondiale, dans la ferme « Les Rousses » (prononcer Roussès) où il demeure toujours aujourd'hui.

Il fut conseiller municipal pendant 18 ans à Préserville lorsque M. Puymorin était maire.

Veuf, il vit dans cette maison, seul certes, mais dans la réalité très entouré par ses enfants et petits-enfants. Il reconnaît lui-même : « ma plus grande richesse est d'avoir mes enfants tout

près de moi ». Chaque jour, ils viennent lui rendre une petite visite, lui amener le repas ou simplement passer un moment. Les journées de M. Lux sont également ponctuées par les visites de l'infirmière et de la kinésithérapeute, qui viennent lui prodiguer leurs soins. Il souffre d'ulcères qui lui font souvent passer de mauvaises nuits ce qui explique que la sieste soit un moment privilégié.

La ferme est occupée par la famille Lux depuis 116 ans . En effet, le père de M. Lux est venu vivre à Préserville en 1873 et s'y est installé comme métayer en 1890. Après le décès de son père, M. Lux a repris l'exploitation en fermage. Un métayer partage tout avec le propriétaire, les dépenses comme les recettes, tandis qu'un fermier verse une somme annuelle qui est déterminée une fois pour toutes.

Plus tard, M. Lux achètera une partie de la propriété et en 1955, il acquerra son premier tracteur.

Un de ses fils a d'ailleurs repris l'exploitation et un autre, aujourd'hui à la retraite lui prête main forte.

Enfant, M. Lux est allé à l'école de Préserville où il se rendait à pied, chaussé de sabots, retrouvant ses camarades sur le chemin qui menait au village.

Dans sa musette, chacun emportait son repas pour le déjeuner. Les chemins n'étaient pas goudronnés et par mauvais temps le trajet était encore plus pénible.

À l'époque en rentrant de l'école, la journée n'était pas terminée pour les enfants qui avaient encore fort à faire et participaient aux travaux de la ferme comme par exemple garder les oies l'été.

M. Lux avoue qu'il n'aimait pas beaucoup l'école et à 12 ans il accepta la proposition de son père : « prends le fourchou et vient sarcler le maïs avec nous »

Les soirs d'hiver, après le repas, on se réchauffait un peu, puis tout le monde allait se coucher. Il y avait deux lits dans la cuisine et les anciens restaient près de la cheminée seule source de chaleur, les autres pièces n'étant pas chauffées du tout.

« On avait l'habitude ! Aujourd'hui on se plaint toujours d'avoir froid, et l'on se chauffe de plus en plus ».

M. Lux, avec le recul, est très sensible à la condition des femmes à cette époque. « Elles étaient véritablement des esclaves. Elles devaient être aux champs, mais aussi à la cuisine et encore s'occuper des enfants » .

Le travail était différent. On sarclait le maïs, on fauchait les blés, puis en juin-juillet on gerboyait. Avec une lieuse on façonnait les gerbes qu'il fallait ensuite rassembler en petits tas dans le champ pour que le blé finisse de mûrir. Quelques jours plus tard, on reprenait ces gerbes pour les ramener à la maison puis on attendait la batteuse.



Les grains étaient alors mis dans des sacs et la paille embottelée. Cela se déroulait sur plusieurs semaines

Tout le voisinage se rassemblait d'une maison à l'autre pour travailler et en même temps festoyer.

Quelques fêtes égayaient malgré tout cette vie de labeur.

Il y avait la Fête Locale, à la Sainte Croix, le 14 septembre, fête qui a toujours lieu aujourd'hui.

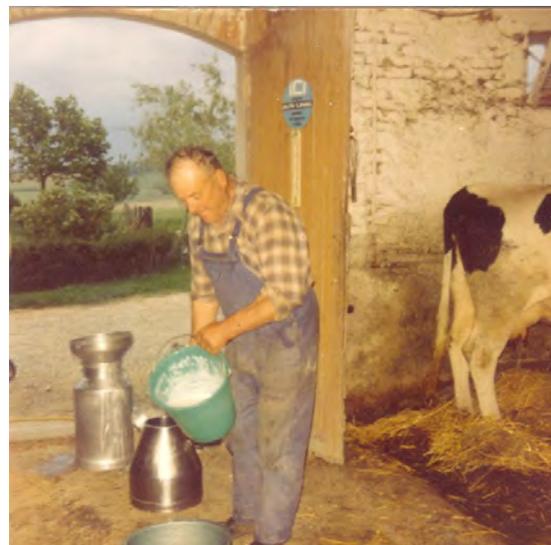
Venait ensuite, la fête des Vendanges où voisins, famille se retrouvaient et partageaient le repas.

L'hiver il y avait la fête du cochon. Cela durait trois jours et on invitait les cousins. Après avoir tué l'animal, tâche masculine, les femmes avaient, elles encore, fort à faire.

Le dimanche on ne ratait pas la messe, et les enfants allaient au catéchisme.

« J'avais à peu près la même terre que mon fils aujourd'hui mais je ne travaillais pas autant. Pas le dimanche, comme lui qui y est contraint par les vaches laitières qu'il possède » .

M. Lux insiste sur l'esprit d'entraide qui régnait alors. Il déplore qu'aujourd'hui chacun se dépêche de rentrer chez soi sans penser à son voisin. La convivialité est mise à mal : on ne s'arrête plus pour fumer une cigarette ensemble et passer un moment. « Autrefois, on prenait le temps de vivre... »



Une période a profondément marquée M. Lux, à juste titre, ce sont les années de guerre.

Comme il le précise lui-même, il n'a pas eu de jeunesse. Il partit initialement pour effectuer ses deux années de service militaire en décembre 1938, mais la guerre éclata l'année suivante et il fut fait prisonnier. Il restera captif en Allemagne près de Landau dans la région du Palatinat pendant 5 ans, jusqu'à la Libération.

Après un an dans l'artillerie de montagne à Montpellier, M. Lux rejoignit le 143^{ème} de Cherbourg, dans l'artillerie montée. « Nous nous déplaçons à cheval et les Allemands avaient des tracteurs ou des voitures, ils étaient donc plus rapides, la preuve ! »

Il fut fait prisonnier près de Nancy où son groupe tomba dans une embuscade, puis fut emmené à Vaucouleurs dans la Meuse où il resta un mois. Les conditions de détention étaient très pénibles. Les prisonniers dormaient dehors sans abri et ils n'avaient pour pitance quotidienne qu'un quart de blé décortiqué. « Nous en avons vu de toutes les couleurs à Vaucouleurs, c'est le cas de le dire ! », dit-il malgré tout avec humour.

Les hommes plus âgés résistaient mieux que les jeunes à ce traitement.

M. Lux fut ensuite conduit en Allemagne, où il constata que, comme partout ailleurs, il y avait de braves gens et d'autres qui l'étaient beaucoup moins.

La jeunesse allemande avait été endoctrinée dès sa plus tendre enfance : pour elle les français étaient des bêtes sauvages qu'elle devait craindre.

M. Lux fut placé successivement dans deux exploitations agricoles .

Dans la première, où il resta environ un an et demi, cela fut épouvantable. La famille était détestable. L'une des deux filles avait tellement peur de lui qu'elle quittait la maison dès qu'il y pénétrait. Un jour, les patrons lui expliquèrent même comment manger des pommes de terre en robe des champs, sans oublier de les éplucher préalablement. « Ils nous prenaient vraiment pour des demeurés ».

Le maître des lieux se saoulait quotidiennement, et chaque matin le bol de café volait au travers de la pièce, dans la figure de sa femme.

La journée terminée, tous les prisonniers se retrouvaient pour dormir au camp.

Un soir, M. Lux et deux de ses compagnons d'infortune décidèrent de ne pas rentrer. Ils s'enfuirent et marchèrent pendant trois nuits. L'un d'eux avait des amis qui auraient pu leur venir en aide dans le pays mais malheureusement ils furent repris avant d'avoir pu les rejoindre.

À la gendarmerie, on s'étonna de leur tentative d'évasion, persuadé qu' un mois au plus les séparait de leur libération.

Ils furent alors conduits dans un camp disciplinaire où ils restèrent 45 jours, sur les chantiers de construction des autoroutes. Les conditions étaient très éprouvantes, il s'agissait là réellement d'une punition.

Le matin, les prisonniers partaient avec quelques pommes de terre bouillies pour le déjeuner mais le froid était si intense qu'elles ne tardaient pas à geler. Les sabots entaillaient leurs pieds tandis qu'ils devaient marcher au pas cadencé.

M. Lux trima ensuite quelques mois dans une fonderie ; « On ne mangeait que des rutabagas mais il y en avait beaucoup ! ». Il fut ensuite décidé que les prisonniers agriculteurs devaient aller travailler sur des exploitations agricoles. « On nous a amenés sur une place comme un foirail à bétail où les paysans allemands choisissaient leur prisonnier ».

Cette fois-ci, la chance lui sourit. Cette nouvelle famille était catholique très pratiquante et n'approuvait aucunement la doctrine Hitlérienne. Le mari était parti soldat et sa femme n'y connaissant rien était heureuse de profiter de l'expérience de M. Lux dans la tenue d'une exploitation. Il y fut traité comme un fils de la famille pendant les 2 ans et demi où il y travailla. M. Lux a d'ailleurs toujours gardé le contact avec cette famille allemande, retournant lui-même chez eux et les recevant à plusieurs reprises.

À la fin de la guerre, les soldats allemands ont sorti les prisonniers des exploitations. « Nous avons marché jusqu'au point de jonction entre les Américains et les Russes ». Certains prisonniers choisirent de rester en se cachant dans les fermes où ils avaient été placés. Ils furent plus chanceux car 2 ou 3 jours plus tard les Américains les libéraient.

M. Lux, craignant des représailles pour ses patrons et pour lui-même s'il ne suivait pas les ordres préféra partir avec les gardiens allemands.

Ils parcoururent de nombreux kilomètres, pendant près d'un mois. Puis, un matin, au réveil, les soldats allemands avaient disparu et ils virent fleurir des drapeaux blancs un peu partout. Ils étaient enfin libres.

M. Lux parlait couramment allemand et il servit d'interprète pendant quelques temps.

Les Américains les ramenèrent ensuite, après leur avoir fourni des papiers d'identité. « Le voyage fut très long car les chemins de fer étaient endommagés par toutes ces années de conflit. Mais peu importait nous rentrions chez nous ».

Avant son retour, la famille de M. Lux avait reçu sa montre et des photos qu'il avait oubliées en Allemagne et que ses patrons avaient renvoyées. Ils en avaient conclu qu'il ne le reverraient plus.

À son retour en mai 45, M. Lux a d'abord rencontré le propriétaire de la ferme qui l'a pris dans ses bras en le reconnaissant et l'a ensuite conduit chez lui. Avant d'arriver, pour ne pas trop surprendre les parents de M. Lux, il l'a fait descendre du chariot et est allé leur dire qu'ils allaient « bientôt » revoir leur fils.

M. Lux s'est marié en 1946, à près de 30 ans ; « nous sommes restés 52 ans ensemble, seule la mort nous a séparés » dit-il très ému.

M. Lux a certes aujourd'hui des difficultés pour se déplacer mais sa mémoire, elle, reste intacte et il est toujours ravi de pouvoir partager ses souvenirs.

Nathalie Sauvestre

DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À PRÉSERVILLE. POURQUOI ?

À l'occasion d'une visite à la mairie, j'ai eu la chance de rencontrer M. Rémi CARME l'archéologue responsable du chantier des fouilles effectuées l'automne dernier sur le site du nouveau lotissement communal. Passionné par son métier, il a gentiment répondu à quelques questions que nous nous posons sur les tenants et les aboutissants des fouilles réalisées.



Je commencerai par quelques généralités pour expliquer les raisons pour lesquelles ces fouilles ont été décidées.

L'archéologie, discipline scientifique qui s'intéresse aux vestiges du temps passé se compose de deux volets, l'archéologie "programmée" et l'archéologie "préventive".

✓ L'archéologie programmée :

Elle s'applique aux grands sites dont les contenus très riches peuvent être étudiés durant des décennies. Ces sites sont rachetés par l'État, les régions ou les départements, afin de pouvoir être fouillés pendant le temps nécessaire.

✓ L'archéologie préventive (Loi du 17 janvier 2001, Décrets du 16 janvier 2002 et du 3 juin 2004) :

Elle concerne toutes les fouilles dites d'urgence, réalisées lors de travaux d'aménagement comme les structures routières, les constructions de ligne de chemin de fer, ou les constructions urbaines privées ou publiques.

Sur le terrain, ce sont des occasions uniques pour les archéologues d'enregistrer le maximum d'indices, de collecter la moindre information, afin d'étudier les vestiges puis de les interpréter au mieux. C'est seulement une fois ces étapes successives menées à leur terme que l'on peut appréhender la vie des populations d'origines diverses qui nous ont précédés. Les résultats accumulés au fil des ans en archéologie préventive renouvellent, voire bouleversent, notre vision du passé depuis une trentaine d'années.

Dès qu'il existe un projet d'aménagement qui touche le sous-sol à une profondeur de plus de 30 cm, on estime qu'il y a un « risque archéologique ». (autoroute, lotissement...)

Le Permis de construire est transmis systématiquement au SRA (Service Régional Archéologique) qui décide d'après une carte déterminant la sensibilité de risque archéologique du site, s'il y aura fouilles ou non.

Le SRA prescrit alors un diagnostic archéologique réalisé par l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive (INRAP), établissement public administratif placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche.

Ce diagnostic consiste à effectuer des sondages à intervalles réguliers. Des tranchées de 1m30 à 3m de large, d'une longueur variable sont alors réalisées sur la totalité de l'emprise du projet selon un schéma bien précis qui va représenter 5 à 10 % de la surface totale.

Lorsque des vestiges apparaissent, il est parfois utile d'élargir légèrement les sondages, dénommés alors « fenêtres ». La profondeur peut varier car il s'agit en fait de décaper la terre végétale jusqu'au niveau des vestiges.

Il y a donc trois cas de figure :

- ✓ Le diagnostic est négatif , l'aménageur est autorisé à entreprendre ses travaux
- ✓ Le diagnostic est positif mais jugé sans grand intérêt scientifique, l'autorisation est également accordée
- ✓ Le diagnostic est positif avec un intérêt scientifique réel et un état de conservation suffisant, des fouilles sont décidées.

Dans ce troisième cas qui est celui qui nous intéresse, conformément au principe « casseur-payeur », l'aménageur assume la maîtrise d'ouvrage et le coût des fouilles. Il fait appel à l'INRAP, à un service archéologique territorial agréé par l'État, ou à toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'État.

L'aménageur lance donc un appel d'offre auquel répondent des opérateurs archéologiques. Le choix de celui-ci étant fait, les fouilles peuvent commencer.

Les objets utilisés pour fouiller sont tout d'abord la pelle mécanique afin d'enlever toute la terre arable puis la pelle et la pioche, et enfin des outils plus petits et plus précis, si nécessaire.

Une fois les fouilles achevées, une analyse du matériel archéologique est effectuée et un compte rendu est réalisé pour dater les objets et les couches où ils ont été découverts. C'est ce que l'on appelle la post-fouille.

Ensuite, l'opérateur restitue les objets au SRA.

L'aménageur a alors la possibilité de récupérer selon les cas l'intégralité des trouvailles.

LES FOUILLES À PRÉSERVILLE

Le secteur concerné dit « de l'église » présentait un risque archéologique.

Le diagnostic positif a déterminé la réalisation de fouilles sur le chantier, d'une durée de six semaines, soit 30 jours ouvrés.

Trois fenêtres de fouilles ont été ouvertes.



On y a trouvé des silos à grains excavés, creusés donc dans le sol pour y conserver les céréales.

On pense que ces silos étaient rendus étanches, soit par une couche d'argile recouvrant les parois, soit par une couche de céréales compactée qui s'y serait déposée au fil des ans. Les vestiges d'un four ont également été retrouvés à proximité, laissant penser qu'il était utilisé pour griller les céréales afin de les torrifier ou les sécher en prolongeant ainsi la conservation.

Un fragment de meule en pierre a pu être dégagé, certainement utilisée pour écraser les céréales.





Deux petites serpettes à ébrancher



Des fragments de céramiques ont également été déterrés sur le site et M. Carme a partiellement reconstitué trois potiches de type différent.

Tout ce matériel archéologique est daté du milieu du Moyen-âge (x^{ème} - xi^{ème} siècle), et nous attendons maintenant le rapport de M. Carme pour en savoir plus...

Nathalie Sauvestre

LE COMITÉ DES FÊTES



Tout d'abord, le Comité des Fêtes tient à remercier les Préservillois, qui l'ont soutenu, tant par leur présence aux diverses manifestations, que par leur contribution financière.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 3 février 2006, le bilan financier de l'exercice écoulé a été présenté et le nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme MAMBELLA Joëlle
Vice-Présidente : Mme IMPÉRIAL Patricia
Secrétaire : Mme BOITARD Maïté
Trésorière : Mme LUX Claudie

Les améliorations apportées à la Salle des Fêtes, en permettent dorénavant une meilleure utilisation. Donc, que vous soyez Préservillois d'origine ou d'adoption, jeune ou moins jeune, nous souhaitons que ces manifestations soient des occasions de se retrouver ou de se rencontrer.

De plus, nous accueillerons avec plaisir toutes les bonnes volontés qui voudraient nous prêter main-forte.



Les dates des manifestations passées et à venir pour cette année sont les suivantes :

- ✓ 8 avril : Omelette de Pâques
- ✓ 24 juin : Feu de la Saint Jean
- ✓ 14 juillet : Bal du 14 Juillet
- ✓ 27 août : Vide-Grenier
- ✓ 8,9,10 septembre : Fête Locale
- ✓ 24 novembre : Diaporama « Préserville Autrefois »
- ✓ 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre



À très bientôt !

Le Bureau

MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE

ET

« SAVOIR OÙ J'HABITE »

En début de mandat, le Conseil Municipal de PRÉSERVILLE a souhaité désigner chacun des chemins communaux qui irriguent le territoire préservillois et le lotissement « PRÉSERVILLAGE ». Des panneaux indicateurs correspondants ont été posés. Bien souvent les appellations retenues sont celles du lieu-dit se trouvant en bout de ce chemin.

Aujourd'hui, des constructions nouvelles sont autorisées dans le cadre de lotissements, tels le « CLOS DE MUQUET », les « TERRASSES DU CAMMAS », le lotissement communal l'« OUSTALOU », tous trois imposant la création de nouvelles voies et donc de nouvelles désignations.

Les anciennes familles Préservilloises auront à cœur de découvrir les noms attribués à ces chemins, et les nouveaux arrivants de se familiariser avec les nombreux lieux-dits dispersés sur la commune.

Ce sont là les raisons qui m'ont incité à réaliser un plan présenté en trois parties pour des impératifs dimensionnels.

- 1 - Zone rurale (côté sud)
- 2 - Zone rurale (côté nord)
- 3 - Zone urbaine (centre ville)

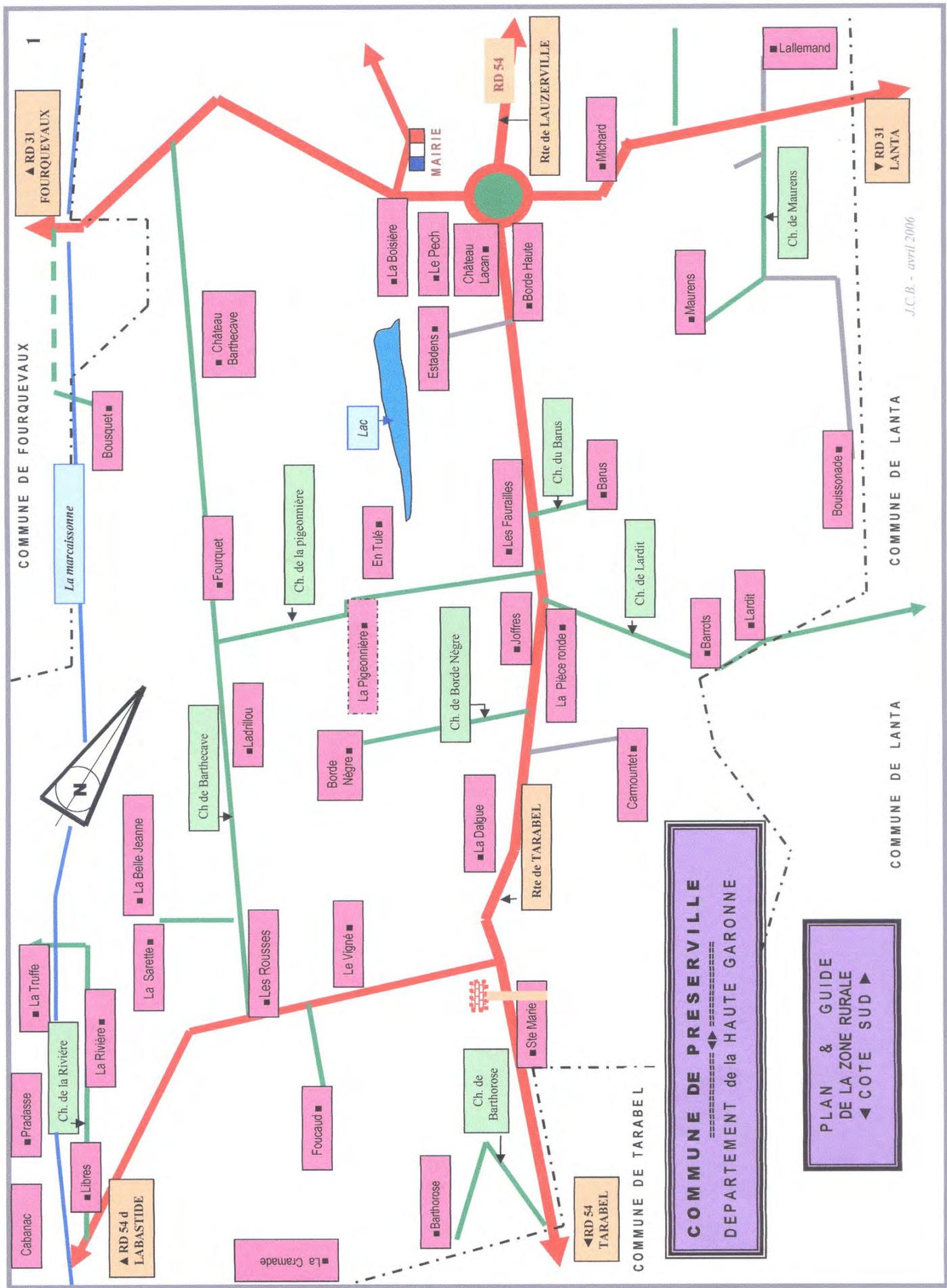
LÉGENDE

	Route DEPARTEMENTALE
	Chemin communal
	Impasse
	Chemin privé ou d'exploitation
	Rivière ou ruisseau
	Lieu-dit *
	Limite de commune

Un dossier est en préparation concernant la possible attribution de numéros pour la plupart des habitations se trouvant dans la zone « centre ville ».

Jean Claude BOUISSOU
Délégué à l'urbanisme

*plusieurs orthographes restent possibles (en français ou en patois)

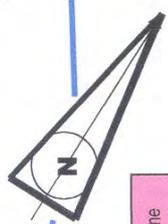


1

COMMUNE DE FOURQUEVAUX

▲ RD 31
FOURQUEVAUX

La marcaissonne



La Belle Jeanne

La Sarette

La Rivière

La Truffe

La Rivière

▲ RD 54 d
LABASTIDE

Ch de Bartheacave

Ladrillou

Les Rousses

Le Vigné

Foucaud

La Cramade

Ch de la pigeonnière

Fourquet

Château Bartheacave

Bousquet

En Tulé

La Pigeonnière

Borde Nègre

Ch de Bordé Nègre

La Dalgue

Sté Marie

Ch de Barthorose

Barthorose

Château Lacan

Estadens

La Boisière

Le Pech

Château Lacan

Bordé Haute

Les Faurailles

Joffres

La Pièce ronde

Rte de TARABEL

Sté Marie

Ch de Barthorose

Barthorose

Château Lacan

Estadens

La Boisière

Le Pech

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barus

Ch du Barus

Ch de Lardit

Barrots

Lardit

Barrots

Ch de Lardit

Barrots

COMMUNE DE ODARS

▲ RD 54 a - O D A R S

▲ RD 54 TOULOUSE

Villelongue ■

RD 31 a

Ruisseau d'en Bergade

■ La Chêneraie

Le Bosc ■

COMMUNE DE PRESERVILLE
DEPARTEMENT de la HAUTE GARONNE



PLAN & GUIDE
DE LA ZONE RURALE
◀COTE NORD▶

COMMUNE DE STE FOY

■ En Bate

Rte du MOULIN

La Bordette ■

Ch. des Paonis

■ Cabanet

Rte de LAUZERVILLE

Dastugue ■

■ Capelle

Brach ■

Station d'épuration

Ch. d'en Muquet

■ En Muquet

■ Constantine

Rte de Ste FOY

■ Farboise

■ Borda
Blanche

La Renardière ■

Ch. d'en Ducasse

Le Pastre ■

Ch. de la Rosette

La Rosette ■

◀ MAIRIE

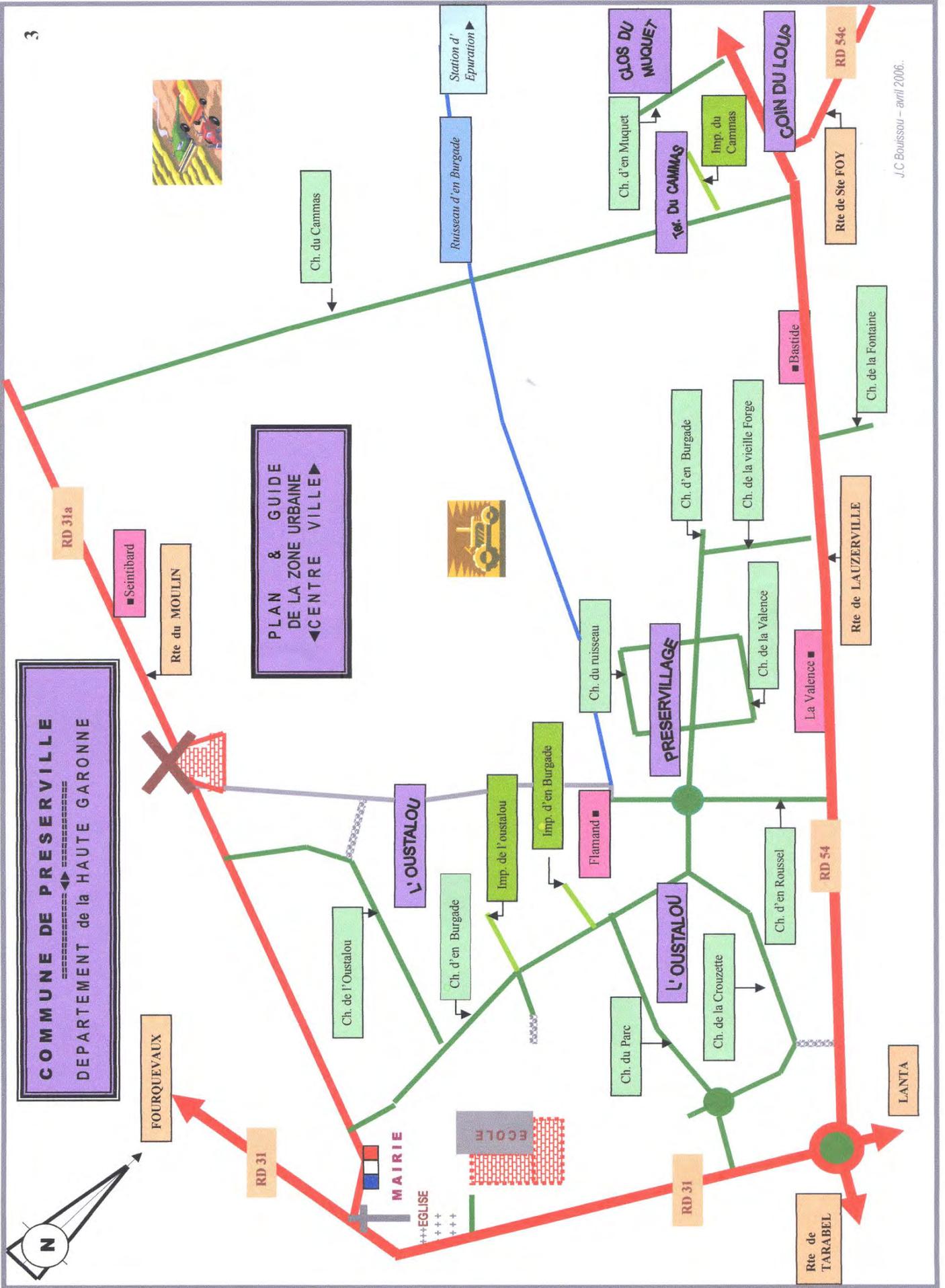
Ch. du Cammas

Rte de TARABEL

Le Foussac ■

■ Coin du Loup

COMMUNE DE LANTA





CHORALE « CHANTE AU CŒUR »

Les chorales font partie des artisans de vie dans nos communes rurales, c'est pour cela que nous avons choisi de continuer la vieille tradition des choristes et des organistes.

Cette tradition demande aux chanteuses et chanteurs une certaine fidélité aux répétitions, de la motivation et le désir de servir la communauté.

En retour elle offre un milieu accueillant, le développement des qualités musicales de chacun, la découverte d'un répertoire et des rencontres conviviales. La musique reste un moyen de communication, comme un langage. Elle exprime ce que vivent les chanteurs, elle est porteuse du message de notre joie.

C'est à travers ces éléments que le chant liturgique peut exister et que les choristes chantant à plein cœur, peuvent oublier l'heure et chanter de tout cœur :

« Venez donc nous rejoindre !... »

La chorale « Chante au cœur » tient à réitérer ses remerciements envers toutes les personnes qui l'ont soutenue par leur présence, à Monsieur le Maire et le Conseil Municipal du soutien matériel qu'ils lui apportent, à Monsieur Jacques Dutheil, Curé de la paroisse, pour son accueil toujours chaleureux.

Elle continuera d'être présente par ce lien musical dans la vie de Préserville.

Guillemette Houlès, Présidente



Jacques Sablet (1749-1803)

RASSEMBLEMENT D'ATTELAGES DE TRADITION



Le dimanche 11 juin 2006 a eu lieu à Préserville, le 3^{ème} rassemblement d'attelages de tradition qui a réuni une douzaine d'équipages: chevaux attelés à des voitures hippomobiles anciennes ou à des copies réalisées dans le même esprit par des artisans. Sur certaines, des freins à disque ont été ajoutés pour assurer une plus grande sécurité dans la circulation actuelle bien différente de celle de la fin du XIX^{ème} siècle.... On y a vu également une concentration de voitures automobiles 1900 et aussi 1930, avec pour les premières, des carrosseries directement inspirées de leurs sœurs hippomobiles.

Le dimanche matin, les divers véhicules sont partis pour des parcours de randonnées séparés, les chevaux attelés bien sûr autour de Préserville sur routes goudronnées ou chemins herbeux plus romantiques... À midi a été servi un repas préparé par des amis de l'attelage et de l'association franco-hongroise. Un plat typique hongrois dit « pörkölt » était proposé au son d'un violon qui jouait dans le style hongrois et tzigane.

Lesattelages étaient là et les voitures hippomobiles étaient exposées pendant que les chevaux consommaient foin et grains. On a pu admirer les automobiles de 14h à 18h tandis que lesattelages évoluaient sur un parcours de maniabilité.

Une buvette était à disposition sur le site où l'entrée était gratuite. Les gains ainsi récoltés aident à récompenser les meneurs qui viennent quelquefois de loin: des plaques d'écuries leurs sont offertes avec quelques souvenirs.

La tradition, qui peut sembler quelquefois désuète, est toutefois nécessaire si l'on veut se projeter dans l'avenir et comprendre dans notre cas, l'évolution de la traction animale vers nos automobiles actuelles, dont la puissance est exprimée en « chevaux ».



Nous avons notamment attelés à chevaux ou poneys, break, camion, demi-tonneau ou encore cabriolet qui donneront le nom des voitures ou des camions qui recevront un moteur à essence. Le camion était tiré par deux chevaux de trait car ce véhicule servait bien sûr à transporter des charges lourdes. Les meneurs étaient habillés dans le style de leur voiture parce que jusqu'au début du XX^{ème} siècle, on attelait pour aller à la foire, dîner chez des amis ou des parents,

ainsi que les jours de fête. Normalement on ne s'y rendait ni en tenue de travail journalier, ni en tenue de sport.

Pour tenir les guides il faut des gants: quand les chevaux se mettent à tirer ils sont bien utiles. Le plaid sur les genoux protège pantalons ou jupes de la graisse d'entretien du cuir des guides, et quelquefois de la pluie tout comme le chapeau ou la casquette sur ces voitures découvertes... Cette coiffure l'été protégeant du soleil, on voit que dans l'attelage rien n'est superflu, rien n'est un déguisement.

Dans votre hangar ou votre remise est immobilisée une voiture Rejoignez-nous, et nous la ferons rouler sur nos beaux chemins de campagne de Préserville. !



LE CLUB DE TIR DU BTC PRÉSERVILLE

Installé depuis 1971 dans les bois de la Dalgue au lieu-dit Sainte-Marie, l'association de Ball-Trap de Préserville affirme depuis le début sa différence par rapport aux autres clubs régionaux.

En effet, il s'agit là de pratiquer le tir de parcours de chasse, la discipline la plus technique et ludique du ball-trap.

Le contexte de pratique ainsi que les spécificités du site permettent d'offrir aux tireurs des trajectoires diverses et variées. On peut tirer plusieurs sortes de plateaux d'argile de dimensions différentes, appelés mini, bourdon, battue ainsi que le « rabbit » qui est une cible roulante, très amusante.

Ce club connaît un franc succès surtout depuis quelques années pour plusieurs raisons:

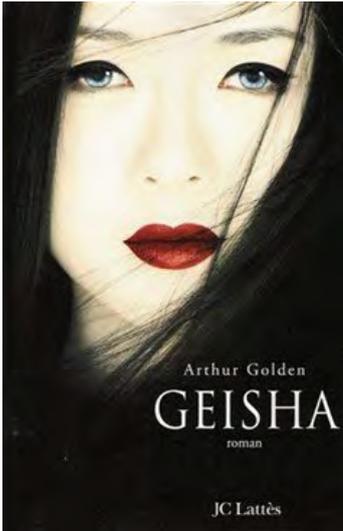
- ✓ La technicité de ses installations, grâce à la grande compétence technique du président Fernand Da Silva et à sa parfaite connaissance des appareils lanceurs de plateaux d'argile. Tous les appareils sont radiocommandés ce qui offre l'avantage d'adapter la difficulté en fonction du niveau des tireurs. De ce fait les débutants comme les tireurs expérimentés y trouvent un excellent terrain d'entraînement.
- ✓ la qualité du site qui offre d'une part un cadre ombragé et d'autre part un club house en bois, bien intégré à l'environnement, permettant de recevoir les tireurs et leurs familles dans les meilleures conditions.
- ✓ une équipe jeune, dynamique et très professionnelle, amenant une convivialité peu commune rendant le tir très captivant. Les débutants encouragés par des moniteurs compétents s'intègrent très vite dans le club.
- ✓ des prix très adaptés afin de rendre cette discipline abordable pour tous.
- ✓ enfin la chance d'avoir des tireurs de très haut niveau dans l'équipe du club, cumulant les titres de Champions de Ligue, de France, d'Europe, d'Océanie, jusqu'à un titre suprême de Vainqueur de la Coupe du Monde remporté en 1996 par notre sympathique n° 1 Philippe MARTY, habitant Tarabel, qui occupe aujourd'hui le poste très convoité d'entraîneur national.

Au championnat de Ligue 2006 disputé à Capvern (65) le mois dernier, le club a remporté 7 médailles. Un de nos jeunes est champion de LIGUE 2006 en catégorie Junior

L'équipe du BTC PRESERVILLE se tient à la disposition de toutes les personnes qui seraient désireuses de pratiquer le tir aux plateaux d'argile afin de passer une bonne après-midi à «casser des assiettes » entre amis.

N'hésitez pas à venir, une ambiance de détente et de convivialité vous attend. Vous n'êtes pas obligé d'avoir une licence, le club délivrant des licences journalières qui font office d'assurance.

L'équipe du Ball-Trap



BIBLIOTHÈQUE DE " PRÉSERLIVRES "

Depuis 2003 la Bibliothèque de
« PRÉSERLIVRES » vous accueille et vous
propose un choix de 1400 ouvrages
dont 200 sont renouvelés tous les 6 mois
auprès de la Médiathèque de Toulouse.

Les enfants ont à leur disposition environ 800 livres (Albums, Ro

Les bénévoles de « PRÉSERLIVRES » vous reçoivent dans u
conviviale et sont prêts(es) à partager avec vous leurs impressi
vous conseiller dans vos choix si vous le souhaitez, noter vos dé
et vos suggestions.

Pour une cotisation annuelle de 10 euros par famille (entièrement
enfants) vous pouvez emprunter 2 livres par personne de la
une durée de 4 semaines renouvelable si nécessaire.

La Bibliothèque est ouverte :

le Vendredi de 16h30 à 19h



Alors n'hésitez plus!...
Poussez la porte de la bibliothèque...
Les livres vous y attendent...
Et nous aussi !

L'équipe de PRÉSERLIVRES



LA CHASSE EN VALLÉE DE SAUNE

LA CHASSE, UN BONHEUR À PARTAGER
DANS UNE NATURE VIVANTE RICHE ET DIVERSIFIÉE

La pratique de cette activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats. Le Parlement a voté, en 2005, la loi relative au développement des territoires ruraux. Avec cette loi, la chasse française consolide sa modernisation et confirme son statut majeur de la ruralité. Ce texte mêle le stratégique et le quotidien, aborde les structures de la chasse comme la pratique cynégétique. Pour remplir au mieux cette mission les chasseurs de France s'obligent à conduire des actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats. Ils se mettent, dans l'intérêt général, au service des territoires et des hommes qui y vivent.

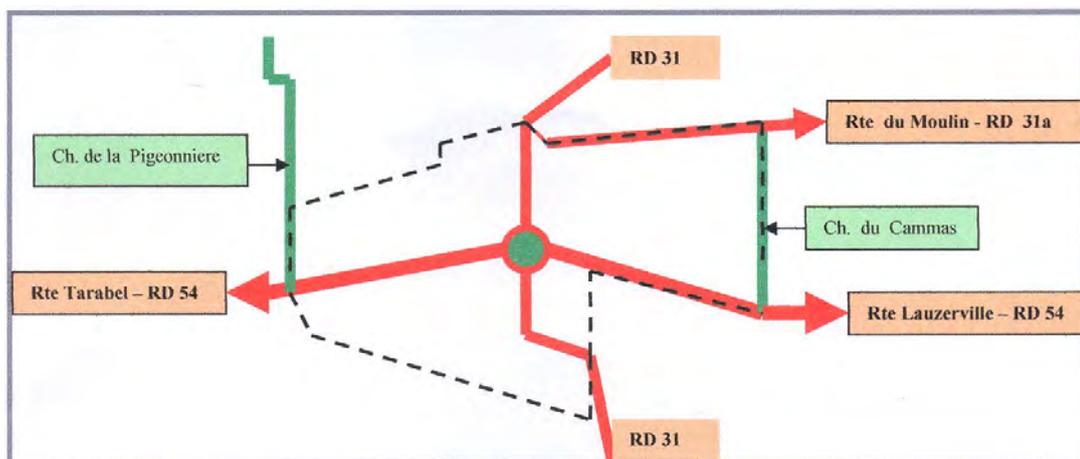
NOUVELLES COMMUNALES



NOUVELLES COMMUNALES

MODIFICATION DE LA RÉSERVE

Conformément au code de l'environnement relatif à l'organisation des Associations communales de chasse agréée, il est constitué une réserve de chasse et de faune sauvage représentant une superficie totale d'au moins 10% du territoire chassable. Créée en 1972, cette réserve trouve aujourd'hui une de ses limites entre le lotissement de l'Oustalou et le lotissement de Préservillage. Dans le souci de conjuguer au mieux la protection des personnes, des biens et des espèces, les chasseurs Préservillois, sous l'autorité de leur Président, ont délibéré pour que soit décidé un nouveau contour plus évident et plus cohérent de cette réserve dont la superficie est de 118 hectares.



Cette modification a reçu l'approbation de Monsieur le Préfet le 30 mars 2006.

NOUVELLES ADHÉSIONS

L'AC.C.A est heureuse d'accueillir deux nouveaux membres:

- ✓ Fabien AREGUI, tout jeune chasseur ayant satisfait aux épreuves de l'examen du permis de chasser.
- ✓ Patrick de PÉRIGNON, Maire de la commune, qui veut renouer avec une vieille passion.

MANIFESTATIONS

Une visite à la « Maison de la Nature » a été organisée et offerte par l'AC.C.A pour les enfants scolarisés à Préserville. La découverte d'une multitude d'espèces animales les a émerveillés.

Le Président intercommunal, Jean-Claude BOUISSOU



RECORD BATTU PRÉSERVILLE !

Encore une fois, le Téléthon est un succès !

104 078 464 €

Tel est le résultat final des concrétisations des dons reçus par l'AFM à l'occasion du Téléthon 2005, opération à laquelle a participé notre commune, Préserville !

Grâce à votre générosité, le Téléthon de Préserville a été une véritable réussite : Nous avons récolté 1 836 € ! soit presque 4 fois plus que le Téléthon 2004 !!!

C'est au travers de diverses activités et de vos dons que nous avons pu atteindre ce record :

- ✓ BallTrap : 450 €
- ✓ Relais Pédestre : 358 €
- ✓ Vente de millas, de gâteaux et de confitures : 323 €
- ✓ Dons : 592 €
- ✓ Vente de peluches : 113 €

Nous remercions le club de BallTrap, la bibliothèque, la municipalité, l'école pour leur mobilisation active.

Et nous vous remercions tous au nom de l'AFM organisatrice du Téléthon et de l'association "ADJUDATZ-LES"

Comptant sur votre participation, les 8 et 9 décembre 2006 pour le 20ème Téléthon !



À Préserville, l'équipe coordinatrice du Téléthon préparent déjà le 20ème Téléthon !
Pour rejoindre l'équipe, organiser une animation ou tout simplement vous informer :
Sylvie Rutgé : 06 88 21 00 11
Claudie Lux : 06 30 71 55 57



LA PAROISSE CATHOLIQUE DE PRÉSERVILLE

Tout au long du mois de mai dernier, de minutieux travaux de restauration ont été menés à bien par trois « restaurateurs » : Véronique Matteudi, Édith Garrigues et Janusz Sobalski. Il s'agissait de remettre en bon état les peintures de la voûte de l'église paroissiale mises à mal par les intempéries des années passées.

Œuvres de Francis Bernardi, ces fresques ne sont pas très anciennes, environ une soixantaine d'années, et bien des paroissiens en gardent un vivant souvenir. On les doit à la diligence du Curé Ibos qui, par diverses circonstances, avait rencontré et enrôlé ce jeune artiste, originaire de la région de Collioure (Pyrénées-

Orientales). Dans un premier temps, Francis Bernardi raviva les peintures du chœur, puis en reporta fidèlement les motifs sur le plafond de la nef et de la tribune. Le motif de ces peintures tire son origine de fresques de la Cathédrale d'Albi.

Notre peintre, qui a pris sa retraite dans la région de Perpignan, compte également à son actif les fresques des églises voisines de Tarabel et de Sainte Appolonie. Figure sympathique et, comme il se doit originale, c'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion de rappeler le bon souvenir qu'il a laissé parmi nous.

Ces travaux en cours terminés, s'imposera, en première urgence, la mise aux normes de sécurité de l'installation électrique de l'église, particulièrement vétuste. Nous savons que dans le domaine de l'entretien de l'église, la mairie a déjà beaucoup fait comme la rénovation du chauffage en témoigne excellemment..

Tout au long de l'année scolaire, les catéchismes ont été assurés fidèlement par la Sœur Catherine, Chantal et Béatrice. Huit enfants ont fait leur première communion le dimanche de la Pentecôte.

Aux catéchistes et à tous ceux qui nous encouragent de leur amitié, nous disons notre reconnaissance. Une égale gratitude va au Chœur de chant qui assure avec talent et fidélité l'animation spirituelle de nos principales célébrations.

En terminant, rappelons que tout nouveau venu à Préserville qui le désire, sera accueilli chaleureusement parmi nous.

J. Dutheil

TENNIS CLUB PRÉSERVILLOIS



PRÉSENTATION

Le T.C.P est une association d'une trentaine de membres ouverte à tous, dont l'objet est l'utilisation du court de tennis de PRÉSERVILLE, soit à titre personnel soit lors des manifestations organisées par le club.

L'esprit qui l'anime permet à tous les niveaux de jouer à leur rythme, et surtout de s'amuser entre amis en tapant la balle ou autour d'un repas festif.

Les tournois mixtes sont notamment une occasion de découvrir de nouveaux partenaires, grâce au tirage au sort des équipes.

L'essentiel des membres est composé d'habitants (nouveaux ou anciens, adultes et enfants) de PRÉSERVILLE et d'AURIN.

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Une clé, remise à chaque membre, permet l'accès au court, ainsi qu'à ses dépendances (lavabo, WC, mur). Le « mur » est en libre accès.

Un planning affiché à l'intérieur permet de réserver ses heures. Un tableau d'information est accessible à tous au CLUB HOUSE. Un monnayeur permet de jouer en nocturne (très agréable).

TEMPS FORTS

Jouer au tennis de PRÉSERVILLE c'est tout d'abord un esprit convivial et un cadre unique :

- ✓ Faire connaissance ou retrouver ses amis dans un contexte sportif ou...festif !
- ✓ Se détendre, à son rythme, dans un cadre naturel, notamment lors des douces soirées de printemps et d'été (illumination du court).

SAISON 2006-2007

Elle sera rythmée, comme les années précédentes, par les tournois du printemps et de l'automne. Une grillade et un apéritif clôturant chaque « épreuve ».

Trois nouveautés cette année :

- ✓ Stage enfant à Pâques. Devant le succès de l'opération, des cours collectifs sont prévus à la rentrée, en fonction de la demande. Plus d'informations seront affichées.
- ✓ Remise en jeu des trophées 2005 (simple homme, femme, enfant) ;
- ✓ Projet municipal de construction d'un nouveau terrain en remplacement de l'actuel.

Printemps

24 JUIN : FINALE double

- ✓ Grillade à midi
- ✓ Remise des prix
- ✓ Début des inscriptions au tournoi de simple
- ✓ Assemblée générale (renouvellement du Bureau, situation financière, sujets divers)
- ✓ Apéritif organisé avec le Comité des fêtes suivi d'un repas « moules frites » organisé par ce dernier.

Automne

- ✓ Début septembre : tirage au sort du tournoi de simple HOMME et FEMME
- ✓ Fin octobre :
 - finale SIMPLES,
 - Remise des trophées (permettant aux gagnants d'immortaliser leurs exploits auprès des générations futures de PRÉSERVILLE) suivi d'un apéritif.

DEVENIR MEMBRE

Il suffit de s'inscrire, à tout moment, auprès des membres du bureau.

Les clés d'accès au court de tennis sont remises à ce moment-là.

Tarifs :

- | | | | | | |
|------------|---|---------|--------------|---|------|
| ✓ Adulte | : | 31 € | ✓ Famille | : | 77 € |
| ✓ Couple | : | 54 € | ✓ Adolescent | : | 15 € |
| ✓ < 14 ans | : | gratuit | | | |

VOUS INFORMER :

Président	:	François MARTIN	06 71 25 23 58
Secrétaire	:	Éric PERRIER	06 82 92 94 83
Trésorier	:	Robert ARNAUD	05 61 83 88 09



À Bientôt !



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Communauté de brigades de LANTA
Impasse du 19 mars 1962
31570 LANTA

PROTÉGEZ-VOUS DES INTRUS



Attention aux issues :

- De jour comme de nuit, veuillez à la bonne fermeture des portes et fenêtres.
- Faites de même pour les autres issues : garage, cave, porte donnant sur une cour, dépendance.

Attention aux clés :

- Ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs, etc)
- Ne mentionnez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau.

Attention à vos verrous et serrures :

- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires :
- Le temps est le principal ennemi du cambrioleur.
- Utilisez les systématiquement : le seul pêne ne présente aucune garantie de sécurité.
- Fermez toujours à double tour, même pour une courte absence.
- Changez verrous et serrures en cas de perte ou de vol de vos clés.

Attention à ce qui attire les voleurs :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.
- Ne conservez aucun objet de valeur, argent, bijoux ou chéquier dans un appartement inoccupé.
- Répertoirez vos valeurs (au besoin prenez-en des photographies) et notez-en les numéros ou références, faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques.

Attention à ce qui les aide :

- Laissez une apparence habituelle à votre habitation : demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier, d'ouvrir et fermer les volets.
- Pensez à lui laisser les coordonnées de votre villégiature.
- Si vous êtes en logement collectif, prévenez le gardien de votre immeuble de vos absences prolongées.

Conseils à l'intention du voisinage :

- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères à l'immeuble ou au quartier.
- En cas de doute ou d'anomalie, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie en composant le 17.
- Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs.
- Relevez si possible la marque, le numéro d'immatriculation, la couleur du véhicule utilisé par des personnes suspectes.

Si malgré ces précautions, votre domicile a quand même été cambriolé :

Demandez à la personne à qui vous avez confié vos clés d'alerter la gendarmerie et de vous aviser dans les meilleurs délais, et dites-lui de laisser les choses en l'état à l'intérieur afin de ne pas faire disparaître les traces ou indices susceptibles d'aider à l'identification des malfaiteurs.

CONTACT :

Communauté de brigades de LANTA 05.62.18.63.13

Signé : adjudant-chef GAI DI ER Patrice

LE RECENSEMENT EST UTILE À CHACUN DE NOUS PENSEZ-Y!

Publi-communiqué - 2007
Commune de moins de 10 000 habitants
recensée en 2007

Toute la population vivant à PRÉSERVILLE
sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme PRÉSERVILLE, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

PRÉSERVILLE fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants: une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au
05.61.83.82.28**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2008.

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE DE PRÉSERVILLE

Horaires d'ouverture au Public

☎ : 05 61 83 82 28
📠 : 05 61 83 89 81
✉ : Mairie.Preserville@wanadoo.fr

Mardi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 9h15 à 12h15
13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30

DÉCHETTERIES

VERFEIL

Z.A de Piossane

☎ : 05 34 27 53 97
mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
dimanche de 9h00 à 16h30

Fermeture : lundi, jeudi et fériés

LABÈGE

ZAC de la Bourgade,
Route de Baziège

☎ : 05 34 40 07 68
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
samedi, dimanche de 9h30 à 17h00

Fermeture : mardi et fériés

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile

ARTISANS ET SERVICES

Carreleur

CAMOLESSE Christian
Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 70 35

Vente/Dépannage Électro-Ménager

BONATO Didier
1, avenue de Gameville
31650 SAINT ORENS
☎/📠 : 05 61 39 05 92

Plombier Électricien

ESTIEU Armand
Le Vigné
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 72 67

Plaquiste

CLAVERO Floréal
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 62 18 02 22 📠 : 05 62 18 06 88

Restauration Meubles Anciens

RICO Christiane
Barthoroze
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 62

Transactions Immobilières

LAGARDE Chantal
23, rue du 14 juillet
31000 TOULOUSE
☎ : 05 62 48 36 68

Musicien Animation de Soirées

PIQUEPE Jean-Claude
Barus
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 59

Grossiste de Fleurs- Fleurs en Vrac

LE TOUMELIN Séverine
En Roussel
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 99 80

Infirmier Diplômé d'État
Soins à Domicile

MANENS Laurent
13, chemin de la Valence
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 98 13 18 58

Écrivain Public

SAUVESTRE Nathalie
Chemin de Lasserre
31570 LANTA
☎ : 06 09 59 47 94

Éleveur-Producteur-Vente de Viande Bovine

PÉLISSE Daniel
GAEC en Ducasse
Chemin de la Ducasse
31570 PRÉSERVILLE
☎/📠 : 05 61 83 74 52 📠 : 06 67 40 76 76

PERMANENCES

Aides Ménagères à Domicile

Cours Goudouli-Bât B
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Tous les jours de 9h00 à 16h30
☎ : 05 61 83 32 24

Conseillère Agricole
Béatrice Berthier

Mairie de Lanta
Le mercredi
☎ : 05 61 83 70 19

Assistante Sociale
Régime Agricole

Centre Médico-Social de Lanta
jeudi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Assistante Sociale
Régime Général

Centre Médico-Social de Lanta
mardi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Conciliateur

Mairie de Lanta
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☎ : 05 62 18 82 00

Conseiller Agricole
J. Michel Geniez

Mairie de Préserville
Salle des Associations
le mercredi matin
☎ : 05 61 83 70 19
📞 : 06 86 51 44 73

Contrôleur des Impôts

Mairie de Caraman
Dernier lundi ts les 2 mois SRV
☎ : 05 62 18 81 60

Député M. Pierre Cohen

Mairie de Lanta
Un vendredi tous les deux mois SRV
☎ : 05 61 14 00 31

LES URGENCES

POMPIERS05 62 88 44 84.....ou 18
SAMU.....15
GENDARMERIE.....05 62 18 63 13.....ou 17
CENTRE ANTI-POISON.....05 61 49 33 33

SERVICES DIVERS

MAIRIE05 61 83 82 28

SIVU PREAU

ÉCOLE MATERNELLE.....05 34 66 40 67

ÉCOLE PRIMAIRE05 61 83 77 84

PRESBYTÈRE05 61 83 78 67

TRÉSORERIE CARAMAN-LANTA..... 05 61 83 10 64 (Fermé mercredi AM
et vendredi AM)

SIROM05 61 24 59 67

(Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères)

SIEMN.....05 62 18 62 62

(Syndicat Interdépartemental des Eaux de la Montagne Noire)

SDEHG05 34 31 15 07

(Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

CLIC Saint-Orens05 62 88 44 84

LES ASSOCIATIONS

BALL-TRAP.....M. Da Silva (St Orens de Gameville)

TENNIS.....M. MARTIN François

ASSOCIATION CHASSE COMMUNALEM. PÉLISSE Daniel

ASSOCIATION CHASSE INTERCOM.....M. BOUISSOU J. Claude

CHORALEMme HOULÈS Guillemette

BIBLIOTHÈQUE PRÉSERLIVRESMme ARNOULT Joëlle

COMITÉ DES FÊTESMme MAMBELLA Joëlle

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES.....M

PRÉSERVILLE

ÉTAT CIVIL



Naissances

NOUZIÈRES Solène	le 20 juillet 2005
HILLOTTE - - MOMMEJA Isylde	le 31 juillet 2005
PUIG Yann	le 6 août 2005
BROCKLY Mathilde	le 13 août 2005
CAZES Isaure	le 11 septembre 2005
COUTINHO Emma	le 10 novembre 2005
FONQUERNE Enzo	le 12 novembre 2005
VABRE Aurèle	le 30 janvier 2006
PETIT Camille	le 23 mai 2006
BARBARO Romane	le 16 juin 2006
BONZOM Léo	le 20 juin 2006
SANSUS Mathys	le 3 juillet 2006

Mariages



VIGUIER Jill et BLANC Cédric	le 24 juin 2006
CARAYOL Estelle et CROUZIL Nicolas	le 1 ^{er} juillet 2006
TEIXEIRA NETO Ema et JOFFRE Benjamin	le 22 juillet 2006
RUTGE Sylvie et LUCCHETTI Jean-Luc	le 16 septembre 2006



Décès

RIZETTO Veuve GASQUET Olinde	le 24 avril 2005
HARRAULT Robert	le 25 novembre 2005
GARNIER Jean	le 29 mai 2006

Malgré tout le soin apporté à cette rubrique, nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omission.

I N F O R M A T I O N S D O C U M E N T S A D M I N I S T R A T I F S

Documents	Où s'adresser?	Coût	Observations
Passeport	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	60 € pour adulte 30 € pour enfant	<u>Délai environ un mois</u>
Carte nationale d'identité	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	Gratuit	<u>Délai environ un mois</u>
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance (Pour les français nés à l'étranger Ministère des Affaires Etrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 09)	Gratuit	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile	Gratuit	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landra 44079 NANTES Cédex01 Tél: 02 51 89 89 51	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Retirer un formulaire à la Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Gratuit	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	Gratuit	Se munir de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Gratuit	

Je souhaite la bienvenue à Mme Nadine LAURENT et M. Gilles ORRIT nouvellement embauchés sur la commune.

Je tiens à remercier particulièrement les membres du comité des fêtes ainsi que leurs conjoints pour leur efficacité dans les différentes manifestations proposées tout au long de l'année .

Bien sûr mes remerciements vont aussi vers toutes les associations, vers les membres du conseil, vers l'ensemble du personnel municipal pour son travail et son organisation dans les moments difficiles, sans oublier Laurence qui malgré les nombreuses tâches qui lui incombent assure l'accueil avec gentillesse et avec brio le suivi des multiples dossiers.

Ce bulletin se veut complet mais reste synthétique. Vous souhaitez peut-être avoir des explications complémentaires : n'hésitez pas à me contacter, c'est avec plaisir que je vous répondrai.

Le Maire, P. de PÉRIGNON

